

ÉTÉ 2018

Marigny Initiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-Le-Lozon

SPECIAL ASSOCIATIONS



visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com



Le mot du Maire...

Que d'énergie déployée par nos associations en ce mois de juin ! Elles nous ont offert de grands moments festifs et de rassemblement autour de l'incontournable apéro concert de l'APE Julien Bodin qui a accueilli cette année près de 4000 personnes et de notre traditionnelle fête Saint-Pierre qui s'était placée elle aussi sous le signe de la musique.

Je vous encourage à participer aux deux grands temps forts de la rentrée qui seront la fête des associations le 1er septembre et le Duo Normand le 23 septembre qui vous proposera un nouveau circuit et de nouveaux défis...

Le tissu associatif de Marigny-le-Lozon est très actif et je remercie à nouveau l'ensemble des bénévoles qui par l'investissement participent à la dynamique de notre commune.

Viendra ensuite le moment de la rentrée des classes avec près de 360 élèves attendus à l'école Julien Bodin et le retour de la semaine de 4 jours. Je souhaite insister sur l'importance des valeurs que sont le respect de chacun et le civisme dont doivent faire preuve les enfants et les parents, notamment pour le bon fonctionnement de l'arrêt minute. Les tests de nouvelle circulation réalisés en juin ayant été concluants, une nouvelle configuration de l'arrêt minute sera mise en place pour septembre.

Septembre sera aussi le mois du lancement de nos « gros » chantiers de la salle des fêtes de Lozon et du pôle public.

Vous souhaitant à tous un bel été,

Fabrice LEMAZURIER.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 5
Rentrée Ecole Julien Bodin	6
Infos pratiques	7
Passé récent	8
Vie associative	9 à 28
Vie locale	29

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Tél : 02.33.55.15.26

mail : mairie.marigny@wanadoo.fr
www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h le vendredi de 16h30 à 18h30

Tél : 02.33.56.23.34

mail : mairie.lozon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Séance du 15 MAI 2018

Absents excusés : FAUVEL Véronique, HEUGUET Cédric, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, COTENTIN Thierry, GUESDON Joël.

Absents : HELAINE Stéphane, LE BIHAN Stéphane.

Pouvoirs : Pouvoirs : HEUGUET Cédric donnant pouvoir à GENET Philippe, BISSON Caroline donnant pouvoir à NOEL Montagne, HEBERT Magali donnant pouvoir à EUGENE Christiane, FAUVEL Véronique donnant pouvoir à LEMAZURIER Fabrice

JURES DES ASSISES 2019 : liste préparatoire

Conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Manche en date du 24 avril 2018 le conseil municipal procède au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale.

LAISNEY Stanislas, LECOURTOIS Coralie, FOSSARD Madeleine, FOUCHARD André, GUILLOT Léo, FOSSARD Geneviève.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Demande de subvention auprès de la DRAC au titre de la DGD

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) peut participer au financement des projets en lien avec la lecture publique par le biais de la Dotation Générale Décentralisation (DGD).

Equipement culturel de premier ordre sur notre commune, la bibliothèque se situera au rez-de-chaussée du futur pôle public et sera visible dès l'entrée dans le bâtiment puisqu'il est prévu dans le hall d'accueil un espace mutualisé avec coin lecture, mise à disposition de journaux et de bandes dessinées, accès aux bornes numériques..

La surface totale de la bibliothèque sera de 233 m² et les locaux plus fonctionnels du pôle public répondront à notre souhait de mutualisation des espaces. Une petite salle sera utilisée pour les animations ponctuelles et la grande salle de réunion sera mise à disposition pour de nombreuses expositions.

Le coût global des travaux est estimé à 148 500 € :
Le plan du financement est le suivant :

Département	Contrat de territoire	18 900 €
Région	DGD (30%)	50 220 €
Commune	Autofinancement	79 380 €
Total		148 500 €

Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser le Maire, à solliciter pour ce projet une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, au titre du concours particulier de la D.G.D. (dotation générale de décentralisation) pour les bibliothèques municipales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve :

- L'avant-projet définitif de la nouvelle bibliothèque
- Le plan de financement

et autorise Monsieur le Maire à solliciter pour ce projet une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, au titre du concours particulier de la D.G.D. (dotation générale de décentralisation) pour les bibliothèques municipales.



Clotilde DELAROCHE,
Responsable de la bibliothèque

CONSEIL MUNICIPAL

ACQUISITION DE LA PARCELLE A 497 POUR PARTIE

Les consorts ALLAIN envisagent de céder gracieusement à la commune la parcelle A 497 pour partie d'une surface d'environ 100 m² afin d'élargir le chemin bordant cette parcelle,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquiescer à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

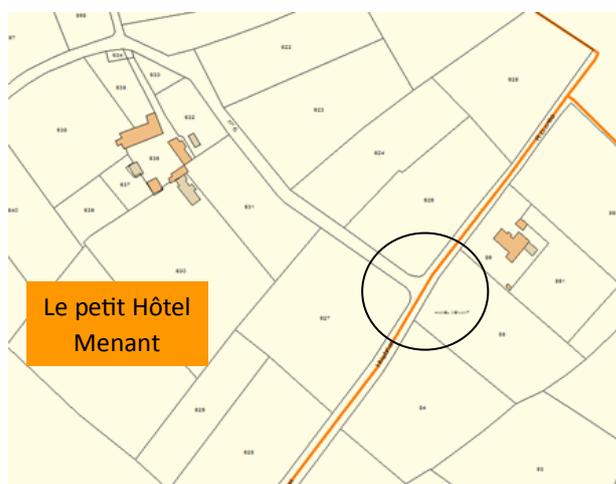
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre de cession gratuite des consorts ALLAIN et à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

CONVENTION RD 89 – TRAVAUX OPAL

Dans le cadre politique départementale relative à la réalisation d'opérations ponctuelles et d'aménagements limités (OPAL) visant à améliorer le petit réseau routier départemental, des travaux de dégagement de visibilité dans le carrefour formé par la RD 89 et la voie communale du Petit hôtel Menant sont prévus.

Le financement de l'opération se réalisera à parité entre le conseil départemental de la Manche et la commune de Marigny-le-Lozon. Le montant des travaux est estimé à 8 333 € ht.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention RD89 – travaux OPAL sur la commune de Marigny-le-Lozon n° 2018-018.



SUBVENTION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) mis en place dans le département de la Manche apporte une réponse adaptée aux familles qui éprouvent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement.

Il est demandé que l'engagement financier des collectivités et partenaires soit poursuivi en 2018 sur les mêmes modalités que les années précédentes sur la base de 0.70 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adhérer au Fonds de Solidarité pour le Logement, la participation financière étant de 1 878.80 € (2 684 population totale X 0.70€).

Aides FSL versées en 2017 :

Nature demande	Nbre demandes	Montant global accordé
Energie Aide au Maintien	2	0.00 €
Accompagnement Social Individuel Aide à l'Accès	1	0.00 €
Aide à l'accès dans le logement	3	1 330.21 €
Mobilier 1ère nécessité Accès	1	264.00 €
Aide à l'accès dans le logement	1	0.00 €
Accompagnement Social Individuel Aide au Maintien	1	0.00 €
Dette de Loyers Aide au Maintien	1	1 186.00 €
Eau Aide au Maintien	3	284.49 €
Energie Aide au Maintien	5	1 069.89 €
Accompagnement Social Individuel Aide au Maintien	1	0.00 €
Eau Aide au Maintien	2	0.00 €
Energie Aide au Maintien	7	0.00 €

Questions diverses

Aménagement du bourg :

Monsieur le Maire dresse un compte-rendu de la réunion de la commission du 27 avril 2018 :

Aménager l'espace devant le futur pôle public : entrée du bourg, sécurisation des écoles, création de parkings et de pistes cyclables...

Aménager un parking provisoire dans la cour de l'atelier municipal : afin de permettre aux riverains d'avoir des places de stationnement

Aménager la route de Quibou : création d'un nouveau parking et réaménagement du carrefour

Mur de soutènement de l'église : étude en cours, aucune décision de prise à ce sujet.

Aménager la place du Docteur Guillard : elle deviendrait une place piétonne avec implantation de terrasses.

Aménager la place Westport : cette place serait aménagée sur deux niveaux et accueillerait le marché hebdomadaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 JUIN 2018

Absents excusés : MAUDUIT Ludovic, LEGENDRE Martine, HEBERT Magali, GUESDON Joël, Chantal LE BUZULLIER.

Absent : LE BIHAN Stéphane.

Pouvoirs : MAUDUIT Ludovic donnant pouvoir à BISSON Valérie ; LEGENDRE Martine donnant pouvoir à TAPSOBA Désiré ; LE BUZULLIER Chantal donnant pouvoir à MONTAGNE Noël.

CONTRAT DE POLE DE SERVICES : DETERMINATION DES TAUX D'INTERVENTION PAR PROJET

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 12 septembre 2017 le conseil municipal a approuvé les projets et plans de financement prévisionnels des trois opérations à inscrire dans le contrat de pôle de services.

L'enveloppe financière mobilisable de 528 200 € sur la durée du contrat se décompose de la manière suivante :

Volet « attractivité » :	minimum 264 100 €
Volet « centralité » :	maximum 211 280 €
Volet « cohésion sociale » :	minimum 52 820 €

Monsieur le Maire propose d'adopter les taux d'intervention suivants par projet :

Volet	Désignation de l'opération	Taux retenu
Volet « attractivité »	Revitalisation du bourg de Marigny tranche 1 (aménagement devant le pôle public et requalification de l'entrée de bourg)	40%
Volet « centralité »	Création d'une nouvelle mairie au sein du pôle public	15%
Volet « centralité »	Création d'une bibliothèque au sein du pôle public	15%
Volet « centralité »	Réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon	15%
Volet « cohésion	Création d'une MSAP au sein du pôle public	20%
Volet « cohésion sociale »	Animation de la MSAP	35%

Après en avoir délibéré, par 1 abstention et 25 voix « pour », le conseil municipal approuve les taux d'intervention définis ci-dessus au titre du contrat de pôle de services auprès du conseil départemental de la Manche.

DELIBERATION POUR PROCEDER A L'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL DE LA CHENEE

Le chemin rural dit de *la Chénée* bordant les parcelles B 260, 285, 286, 287, 288 et B 258 et 259 n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge pour la collectivité.

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural de la Chénée bordant les parcelles B 260, 285, 286, 287, 288 et B 258 et 259 en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration et d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

ECHANGE DE PARCELLES SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE LOZON (D178-D310)

Monsieur Bernard COUDRET propose à la commune de procéder à un échange de parcelles :

Propriétaire	Numéro de parcelle	surface
COUDRET Bernard	D 310 – Lozon	1 142 m ²
Commune de Marigny-le-Lozon	D178 – Lozon	570 m ²

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre d'échange de parcelles de Monsieur Bernard COUDRET pour un montant de 1 000 € pour l'achat de la parcelle D 178 (commune déléguée de Lozon), frais d'acte et de géomètre à la charge de la commune et à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ACCM

L'association ACCM organisant les courses cyclistes de la fête Saint-Pierre, sollicite le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 200 € au profit de l'association ACCM.

CONSEIL MUNICIPAL

PRIX DE VENTE DES 4 PARCELLES RUE DES ORMES

Vu la délibération du 20 février 2018 autorisant le dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour l'aménagement de parcelles détachées sur la parcelle AD 412,

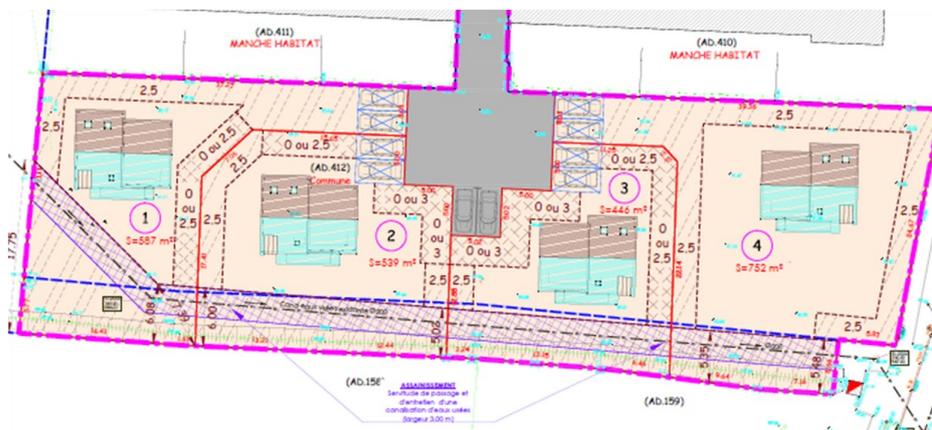
Vu les nouvelles surfaces définies pour l'aménagement de 4 lots rue des Ormes, il a lieu de délibérer à nouveau sur le prix de vente des lots (annule et remplace la délibération 180220-09)

Vu l'estimation du bien réalisée par le pôle d'évaluation domaniale,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité :-dit que le prix de vente :

lot n° 1 (587 m ²) : 23 000 €	lot n° 2 (539 m ²) : 21 500 €
lot n° 3 (446 m ²) : 17 550 €	lot n° 4 (756 m ²) : 28 500 €



Renseignements auprès de Mme Epiard en mairie.

- autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de ces terrains.

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE LOZON : signature des marchés.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation de la salle des fêtes de Lozon. La consultation pour 13 lots a été lancée en procédure adaptée. L'Avis Public à la Concurrence a été envoyé à la publication le 17 avril 2018. La date limite de dépôt des offres était fixée au 15 mai 2018 à 17 heures.

Après analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre, Cabinet Didier Boscher, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, la commission d'appel d'offres réunie le 30 mai 2018 a retenu les entreprises suivantes :

LOT	LIBELLE LOT	NOM	VILLE	MARCHE € HT	VARIANTES € HT	TOTAL € HT
1	VRD	POISSON TP	Rémilly-les-Marais	23 756.20		23 756.20
2	GROS ŒUVRE	SLC	Périers	94 790.74	1 730.00	96 820.74
3	CHARPENTE BOIS	LEPETIT Daniel	La-Haye-du Puits	20 371.06		20 371.06
5	MENUISERIES EXTERIEURES PVC ET ALUMINIUM	LECARDONNEL	Carantilly	32 900.00		32 900.00
6	PLATRERIE SECHE – MENUISERIES INTERIEURES	ETS ORQUIN	Saint-Lô	52 937.58		52 937.58
8	ELECTRICITE CHAUFFAGE	VELEC SERVICES	Fervaches	49 909.05		49 909.05
9	CARRELAGE FAIENCES	CMC	Saint-Lô	15 682.85	2 570.00	18 252.85
10	PEINTURE REVETEMENTS MURAUX	LEBOUVIER	Agon-Coutainville	13 715.71	841.20	12 874.51
11	ELEVATEUR PMR	GREEN DISTRIBUTION	Vern-Sur-Seiche (35)	11 900.00		11 900.00
				TOTAL		319 421.99

Aucune offre n'ayant été reçue pour les lots 4 (couverture-étanchéité-zinguerie) et 13 (désamiantage), une nouvelle consultation a été lancée avec remise des offres pour le 26 juin 2018 17h. Le lot 7 (plomberie-sanitaires-ventilation) sera attribué suite à cette consultation. En effet, le conseil municipal souhaite connaître le montant des lots 4 et 13 pour le choix ou non de la variante n°3 (ventilation simple flux) du lot 7. Pour motif économique, le lot 12 (équipement de cuisine) est classé sans suite.

RENTREE ECOLE JULIEN BODIN

RENTREE SCOLAIRE ECOLE JULIEN BODIN 3 SEPTEMBRE 2018



HORAIRES TOUTE L'ANNEE			
	Temps d'enseignement du matin	Temps d'enseignement de l'après-midi	Pause méridienne
Lundi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Mardi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Jeudi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Vendredi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45

Horaires de rentrée le lundi 3 septembre



CLASSES	HORAIRES
TPS, PS (nouveaux élèves)	8h45
TPS, PS (enfants ayant participé à la passerelle)	10h15
MS	13h45
GS et élémentaires	8h45

Restaurant scolaire



OPTION	TARIF pour les parents contribuables sur MARIIGNY-LE-LOZON	TARIF pour les parents non-contribuables sur MARIIGNY-LE-LOZON
Repas pris toute l'année, toute la semaine :	3.63 €	3.93 €
Repas pris toute l'année 1, 2 ou 3 fois par semaine :	3.93 €	4.13 €
Repas pris de façon exceptionnelle :	4.63 €	4.63 €

Inscription obligatoire de l'enfant en mairie.

Garderie « La Tarentelle »



L'association assure la garderie périscolaire

Ouverte 4 jours par semaine de 7h30 à 8h45 le matin et de 16h30 à 19h le soir
Facture à la demi-heure 0,80 euros + 0,65 euros de goûter.

Inscription tout au long de l'année



Le Président : Philippe PRADEAU : 06.08.05.64.21
latarentelle.marigny@gmail.com

L'Etude

L'association La Tarentelle assure une étude du soir

Tous les jours de 16h30 à 18h00

Coût : 2,50 euros



Intervenante : Mme Catherine LACOU

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'ÉTÉ DES SECRÉTARIATS DE MAIRIE

Judis 12 juillet : fermeture l'après-midi de la mairie de Marigny.

Du 16 juillet au 17 août : ouverture le matin de 9h à 12h à la mairie de Marigny.

Du 31 juillet au 17 août : fermeture de la mairie déléguée de Lozon.

RECENSEMENT MILITAIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

Merci de vous présenter en mairie muni de votre carte nationale d'identité et du livret de famille...

EN ROUTE VERS LE ZÉRO PHYTO !!



Le 19 juin, le FREDON, organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal, a décerné à la mairie un diplôme par de **niveau 1 de la charte d'entretien des espaces publics**..

Il existe 3 niveaux :

- Niveau 1 : **traiter mieux** : rationaliser l'utilisation des produits phytosanitaires et la conformer à la législation en vigueur.

- Niveau 2 : **traiter moins** : changer les stratégies de désherbage en adoptant des méthodes alternatives tant pour la voirie que les espaces verts

- Niveau 3 : **ne plus traiter du tout** : la collectivité s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir son territoire.

Vous aussi vous pouvez être acteur de cet engagement vers le 0 phyto. Retrouvez sur le lien suivant : <https://www.manche.fr/planeteManche/et-dans-vos-jardins.aspx> des astuces pour jardiner sans pesticide.

PLAN CANICULE 2018

Afin de porter assistance aux personnes vulnérables du fait de la chaleur, la mairie souhaite savoir si vous êtes dans un environnement isolé ou si vous connaissez des personnes fragiles et isolées dans votre entourage (famille, voisin, connaissance...).

N'hésitez pas à venir nous en parler en mairie !

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'association des jeunes sapeurs-pompiers de la « Vallée de la Vire » ouvre une session de JSP 1^{ère} année en septembre 2018. Les garçons ou filles, âgés de 12 à 13 ans, peuvent s'inscrire.

Pour cela, une lettre de motivation manuscrite doit être transmise à :

Association des JSP de la Vallée de la Vire
Centre d'incendie et de secours de SAINT-LO
166, rue Guillaume Fouace – 50000 SAINT LO

Le CIS de MARIGNY

recrute : **Contactez le**
06.74.84.74.96.



LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La Commune de MARIGNY-LE-LOZON a signé la convention collective contre le frelon asiatique, avec la FDGDON et soutenue par le Conseil départemental et participe donc au programme départemental de lutte collective, dont l'organisation est confiée à la FDGDON de la Manche par Arrêté Préfectoral. Ainsi, dans le cas où les nids sont signalés par la Mairie, leur destruction pourra être programmée par la FDGDON. Dans ce cadre, la Mairie est amenée à prendre en charge le coût de la destruction des nids.

SIGNEZ LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Avant de détruire un nid, il faut le localiser. Ainsi, toute personne étant amenée à observer un nid de frelons asiatiques, est invitée à le signaler à la mairie dans les plus brefs délais.

Il faut alors indiquer son identité, la localisation précise du nid et répondre à quelques questions posées par la Mairie. Ensuite, la FDGDON lance la procédure de destruction, en collaboration avec la Mairie.

Cérémonie du 8 mai

Elus, porte-drapeaux, anciens combattants, pompiers, habitants, accompagnés de la Lyre Marignaise étaient réunis lors de la commémoration du 8 mai 1945.



Cérémonie citoyenne

Vendredi 27 mai 2018, les jeunes électeurs de Marigny-le-Lozon ont été conviés à la cérémonie de citoyenneté. Le maire, Fabrice LEMAZURIER, a ainsi pu échanger sur les fondamentaux de la République et remettre aux jeunes leur carte d'électeur accompagnée du livret du citoyen rappelant leurs droits et devoirs.



Départ en retraite de Martine DESCATOIRE

Après 35 ans d'une carrière d'agent spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), l'heure de la retraite est arrivée pour Martine DESCATOIRE.

C'est en cette fin d'année scolaire, le vendredi 6 juillet que la municipalité a choisi de partager un moment convivial avec le personnel communal, sa famille et des enseignants.

En plus de son diplôme de la médaille d'or d'honneur du travail, elle a reçu de nombreux présents.

Nous lui souhaitons une belle retraite.



Martine Descatoire entourée de ses collègues.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAIQUE MARIGNY

L'Amicale Laïque MARIGNY, c'est bien sur le HANDBALL mais aussi deux autres sections :
la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et le BADMINTON

PRESIDENT DE L'AMICALE LAIQUE MARIGNY:
M DEGUETTE Alain 06 40 12 58 47
Section Handball M. DUBOSQ Sammy : 07.87.22.99.02

AL MARIGNY HANDBALL



TU RECHERCHES:

- Une activité sportive sympa...
- Un club convivial où chacun trouve sa place...
- Un club formateur et compétitif...
- Des entraîneurs qualifiés...
- Un club qui te permet d'évoluer selon ton niveau...
- Un sport qui se pratique à l'abri...

CATEGORIE D'AGE 2018 /2019

Plus de 16 ans 2000 2001 et avant (2002)
Moins de 17 ans Femmes et Hommes 2002 2003 (2004)
Moins de 15 ans Femmes et Hommes 2004 2005 (2006)
Moins de 13 ans Femmes et Hommes 2006 2007 (2008)
Moins de 11 ans Femmes et Hommes 2007 2008 (2009)
Moins de 9 ans Femmes et Hommes 2010 2011
École de Handball 2012 2013

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

almarignyhb@hotmail.fr

DUBOSQ Sammy 07 87 22 99 02

HARDEL Gilbert 06 70 39 29 87

LEBRUN Laurent 06.62.36.75.57

INFO REGLEMENT:

- Possibilité de règlement en plusieurs fois
- Carte Spot 50 - Cart'@too
- * Kiosk-Agglomération - Chèques Vacances et Coupons Sports

HORAIRES d'entraînements saison 2018-2019

École de handball : filles et garçons né(es) en 2010-2011-2012-2013

Les mercredis salle du Dr GUILLARD de 17h00 à 18h30

Reprise le vendredi 7 septembre 2018

Moins de 11 ans : filles et garçons né(es) en 2008-2009-(2010)

Les vendredis salle du Dr GUILLARD de 17h00 à 18h30

Reprise le vendredi 31 août 2018

Moins de 13 ans filles : née en 2006-2007-(2008)

Les mercredis salle de l'IDRIS de 18h00 à 19h30

Les vendredis salle de l'IDRIS de 17h30 à 19h00

Reprise le vendredi 31 août 2018

Moins de 13 garçons : né en 2006-2007-(2008)

Les lundis salle du Dr GULLARD de 17h15 à 18h45

Et les vendredis salle du Dr GUILLARD de 18h15 à 19h30

Reprise le vendredi 31 août 2018

Moins de 15 filles : née en 2004-2005-(2006)

Les mercredis salle du Dr GUILLARD de 18h30 à 20h00

Et les vendredis salle de l'IDRIS de 19h00 à 20h30

Reprise le mercredi 29 août 2018

Moins de 15 et 17 garçons : né en 2002-2003-(2004)

Les mardis salle du Dr GUILLARD de 18h00 à 19h45

Et les vendredis salle du DR GUILLARD de 19h 30 à 21h00

Reprise le vendredi 24 août 2018

Seniors Garçons et filles : 2000-2001 et avant

Le mercredi salle de l'IDRIS garçons et filles de 19h30 à 21h00

Le vendredi seniors filles salle de l'IDRIS 20h30 à 22h00

Le vendredi seniors garçons salle du Dr GUILLARD 21h00 à 22h30

Reprise après le 15 août 2018



Les handballeuses de—de 13 ans et—de 15 ans.

VIE ASSOCIATIVE



activité MARIGNY LE LOZON 2018

BABY GYM 2/3 ANS

Lundi de 16h45 à 17h30 à la salle de gym de MARIGNY*

Activité d'éveil corporel et d'éveil psychomoteur, mais également un travail collectif pour apprendre à faire la grenouille et le serpent en toute sécurité. Les enfants pourront ainsi sauter, grimper, escalader, faire mille acrobaties...



EVEIL GYM 4/5 ANS

*Possibilité de reprendre les enfants à la sortie de l'école maternelle de Marigny

Vendredi de 16h45 à 17h45 à la salle de gym de MARIGNY

L'éveil gymnique est une approche de la gymnastique par le jeu. Il s'adresse aux enfants âgés de 4 à 5 ans, garçon ou filles.



Il a pour but de développer la confiance en soi et l'autonomie au travers de situations ludiques.

ACCESS GYM 6/11 ANS



Féminin et Masculine

**Prise en charge des élèves à l'école publique de MARIGNY

Le programme Access Gym Général est un programme incontournable dans la formation de base du jeune gymnaste. Il permet l'acquisition de postures et d'éléments alliant tenue, tonicité et précision. La progression se construit progressivement avec un système d'évaluation tout au long de la saison décomposée en 10 étapes. Les cours se veulent ludiques et pédagogiques pour le plaisir et le bien-être du gymnaste.

Activité le lundi** de 17h45 à 19h15 access gym 2

Activité le vendredi** de 17h45 à 19h15 access gym 1



www.lasaintloise.com

Activité dès 7 ans : Acrosport le lundi de 17h45 à 19h15



La gymnastique acrobatique ou acrosport ou encore acrogym, est une activité gymnique artistique, mélangeant chorégraphie, gymnastique au sol et pyramide humaine. Il consiste en la pratique de main à main acrobatique, enchaînements de portées, de chorégraphies et d'acrobaties sur un thème musical

La Fit'Gym dès 13 ans



Le **LUNDI** de 19h30 à 20h30 à MARIGNY LE LOZON (salle de GYM) – ZUMBA/STEP....

Le **VENDREDI** de 19h30 à 20h30 à MARIGNY LE LOZON (salle de GYM) – Renfo, stretching, LIA, Cardio Gym

INSCRIPTION lasaintloise@gmail.com 02 33 57 20 29

VIE ASSOCIATIVE

ETOILE SPORTIVE Marigny-Lozon-

Le Mesnil-Vigot

Le club de football de Marigny est un club familial qui comporte 2 équipes séniors hommes, 1 équipe sénior femmes et 1 équipe de foot loisirs (vétérans) hommes.

L'ESMLMV est un club jeune et dynamique où le plaisir de se retrouver pour pratiquer le football dans la bonne humeur est une priorité. Les différentes équipes évoluent au niveau du district de la Manche.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

CONTACTS : pour les féminines : Dominique Lecluze 06.70.81.41.39

niveau seniors : Loic Genet 06.30.58.49.41

ou son nouveau président Norbert Lesage 07.71.08.07.97



LE GROUPEMENT RURAL DE LA JEUNESSE SPORTIVE DE L'OSIER

CLUB PROCHAINEMENT LABELISE ECOLE DE FOOT FEMININ !



Permet la pratique du football pour les enfants ayant de 5 ans à 18 ans que ce soit pour les garçons mais aussi pour les filles.

Entraînement assuré par un éducateur diplômé entouré d'une équipe dévouée à la pratique du football et des valeurs que le club transmet à ses licencié(e)s

Le Groupement de l'OSIER est un club engagé dans un programme éducatif fédéral mise en place par la Fédération Française de Football, qui vise à faire de nos jeunes des citoyens responsables que ce soit sur le terrain et en dehors.

Le club organise pendant les vacances des stages foot pour les enfants âgés de 8 ans à 18 ans pendant 3 jours sur lesquels nous faisons des activités en extérieur ou la découverte des sports dérivés du football + différentes manifestations (loto/ soirée / concours de pétanque ...)

Entrainement de:

14h à 15h30 pour les U6/U7 et U8/U9

15h45 à 17h30 pour les U11 / U13 / U15 et U18

Au stade Yves Lemazurier

Prix d'une licence pour une saison peu importe la catégorie : 60€ sachant que le club prend les cartes Kiosque et Spot50



(Photo des féminines présentes au club)

pour plus d'informations, appelez DUPONT Xavier au 06/82/28/80/58

VIE ASSOCIATIVE

CIRQUE

Atelier d'initiation aux arts du cirque proposé par l'association Les Saltimbrés à la salle des fêtes de Marigny.



Le Mardi.

De 17 à 18h00 pour les 4-6 ans

De 18h00 à 19h30 pour les 7/12 ans

Découverte, initiation et approfondissement de techniques de cirque (Jonglerie, acrobatie et équilibre sur objet). Atelier ludique et collectif. Création d'un spectacle en fin d'année. 28 séances /an

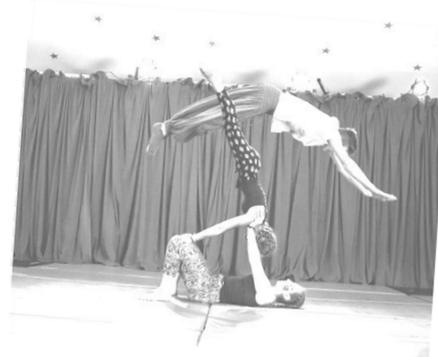


Renseignements et inscriptions

inscriptionlessaltimbres@gmail.com

06 37 43 55 17 02 33 55 70 02 (le jeudi)

Les Saltimbrés
1, impasse de la palière
50180 AGNEAUX
06 37 43 55 17
www.lessaltimbres.com



TENNIS AS DES CŒURS

Inscription pour les cours de tennis le samedi 7 juillet de 10h à 12 h au club house. Ecole de tennis à partir de 3 ans (enfant né en 2016)

Tarif à partir de 100 euros pour jeunes et 150 euros pour les adultes ,des formules familles sont proposées...

Les horaires seront à la rentrée le mercredi matin et après midi et le soir après l'école

La raquette est offerte aux enfants de moins de 11 ans nés en 2008.

Les tickets kiosk ,spot50,atout Normandie, sont acceptés.

Pour tout contact Stéphanie DUDOUIT au 0687916602



Baby tennis à partir de 4 ans.

VIE ASSOCIATIVE

JUDO :

Le JUDO a été créé en 1882 par Maître KANO Jigoro. Le premier Club a vu le jour en 1935. Aujourd'hui, ce sport, devenu olympique en 1972, compte quelques 6 000 Clubs pour 600 000 licenciés. Le JUDO Club Saint-Lois, premier Club de Normandie, compte 660 licenciés !

Sport sans danger, il est accessible à tous dès le plus jeune âge. L'UNESCO a d'ailleurs déclaré le JUDO comme "meilleur sport initial pour former les enfants et les jeunes de 4 à 21 ans."

Une pratique assidue du Judo permet en effet, notamment pour les enfants, de développer force, souplesse, coordination, équilibre, résistance, confiance en soi et connaissance de son propre corps. La variété des situations amène le pratiquant à stimuler sa "réflexion tactique". Le JUDO n'encourage pas l'agressivité, bien au contraire ; il apprend à coopérer, à respecter et à accroître la maîtrise de soi. Le JUDO s'efforce d'être le vecteur de la transmission d'une certaine culture, de traditions et de valeurs telles que le respect, la discipline, l'équilibre émotionnel ou encore la politesse.

Sport Santé :

Le Sport Santé est composé d'exercices d'échauffement, de renforcement musculaire, d'étirements et de relaxation. Le Sport Santé permet, par exemple à un adulte de reprendre une activité physique en douceur, avec une remise en forme progressive, équilibrée et contrôlée. Le Sport Santé est destiné à un large public.

Krav-Maga Self-Défense :

Le Krav-Maga Self-Défense, littéralement combat rapproché, est une méthode d'autodéfense combinant des techniques provenant de la Boxe, du Muay-Thai, du Judo, du Jujitsu et de la lutte. Cette méthode, très efficace et facile à apprendre, permet de se défendre au corps à corps face à des agresseurs.

Cours à Marigny : Salle Multisports

Mercredi	Activités
11h00-11h45	Baby-Judo (2015-2016)

Jeudi	Activités
15h30-16h30	Sport Santé Séniors
17h15-18h00 :	Eveil-Judo (2013-2014)
18h00-19h00	Mini-Poussin(e)s (2011-2012)
19h00-20h00	Poussin(e)s (2009-2010)
	Benjamin(e)s(2007-2008)
20h00-21h00	Sport Santé

Samedi	Activités
11h00-12h30	Krav-Maga Self-Défense

Responsable :

LUNEL Vincent

Directeur Technique au DOJO Saint-Lois

Trophée du meilleur éducateur/entraîneur

Ambassadeur du meilleur éducateur/entraîneur

06 17 28 93 24

lunelvincent1@gmail.com

Centre Sportif Julien LE BAS

DOJO Alain Crépieux

Le Bois Ardent

50 000 SAINT-LO

02 33 56 59 38

judoclubstlois@wanadoo.fr

Forums d'inscriptions :

Saint-Lô (DOJO) : samedi 25 août : 14h00 à 18h00

samedi 1er septembre : 10h00 à 14h à la fête des associations à Marigny.

VIE ASSOCIATIVE

DANSE MARIGNY



Renseignements : Elodie BOUGIS : 06.38.54.41.82

Anita YON : 06.87.63.80.68

Mail : danse.marigny@gmail.com

Facebook : danse marigny

Tarifs dégressifs pour les familles.

FAMILLES RURALES

Cours du Mardi

17h-18h	Classique débutant 6/8 ans
18h-19h	Jazz debutant 7/9 ans
19h-20h	Jazz intermédiaires

Cours du Mercredi

18h45-19h45	Jazz débutant
19h45-20h45	Jazz Ados
20h45-21h45	Jazz Adultes
21h45-22h45	Orientale Adultes

Inscriptions :

Samedi 1er septembre :
à la fête des associations

Préinscription possible
auprès de
Mmes Bougis et Yon.

Cours donnés par Marie-Line BLANCHARD

A.C.C.M Amicale cyclisme du canton de Marigny

L'amicale cyclisme a pour objectif :

- ◇ de se développer sur trois axes avec le cyclisme chez les jeunes à partir de 13 ans.
- ◇ s'investir dans le cyclisme féminin avec un encadrement efficace.
- ◇ entretenir la cohésion dans le cyclisme loisir.

Les sorties ont toujours lieu le dimanche
matin et une fois en semaine.

Un entraînement pour les jeunes à partir
de 12 ans a lieu le mercredi à 13h45.

Départ Place Westport Marigny.

Contact :

Mme Yvette LEGOHLISSE,

02.33.55.13.58



VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section gymnastique volontaire de l'Amicale Laïque de Marigny vous propose de participer à la gymnastique volontaire qui est une activité physique adaptée à tous, femmes en grande majorité, mais pourquoi pas les hommes !!!

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu **le mercredi soir à la salle des sports de 20h30 à 21h30** (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour garder la forme, il faut bouger nous dit-on !!! Alors venez nous rejoindre, l'ambiance y est fort sympathique.



Les cours reprendront le mercredi 12 septembre et les deux premiers sont gratuits. Inscriptions sur place.

CONTACTS : Mme LEROY Danielle : 02.33.55.17.09 Mme LEPOITEVIN Micheline : 02.33.57.18.41

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES RETRAITÉS GV3

La gymnastique volontaire est une activité physique adaptée à tous, femmes en grande majorité, mais les hommes ont leur place.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu le mardi après-midi de 13h45 à 14h45.



Il n'y a pas d'âge limite pour pratiquer cette activité et ainsi garder la forme et sa souplesse.

Les cours reprendront le 4 septembre 2018 à 13h45, les 2 premiers cours seront gratuits et les inscriptions se feront à partir de 13h15. Cela se tiendra à la salle Multi Sport sous la cantine scolaire

Pour tous renseignements veuillez contacter :
Nicole LESOUËF ; 02.33.55.14.69/ 06.74.11.27.35
Odile QUETEL ; 02.33.05.27.82/ 06.75.42.90.43

Venez nombreux, l'ambiance est très agréable et sympathique.

VIE ASSOCIATIVE

BADMINTON

Sport extrêmement physique et technique, le badminton est aussi un sport convivial, où l'ambiance est au rendez-vous.

Venez nous rejoindre le **lundi soir à partir de 19h** dans la salle des sports (même pendant les vacances scolaires et jours fériés).

Les inscriptions se font sur place, les 2 premiers essais sont gratuits.

Contact: Mme Girault Gwenaëlle 06 67 97 40 80



APE ECOLE NOTRE DAME

Prochaines dates à retenir, salle des fêtes de Marigny :

- Loto le samedi 3 novembre 2018 (soir) – animé par Marie-Té Anim'Loto
- Bourse aux jouets le dimanche 18 novembre 2018

COORDONNEES PRESIDENTE :

Anne-Céline LEGRAVEREND / 06 08 58 98 20
apel.notredamemarigny@gmail.com



YOGA

A partir du mois de Septembre, c'est Elise Dubos de l'association **C'est beau ici** qui prendra le relais de Sylvain Besnier à la salle du Jardin Pillard pour les cours de yoga.

Les séances auront lieu le lundi de 16H15 à 17H45 et de 18H à 19H30.

Au travers d'exercices de respiration, de relaxation, de méditation, et bien-sûr de postures, la séance de yoga est un temps pour se poser, se recentrer, un temps pour détendre le corps et l'esprit et permettre à notre énergie vitale de mieux circuler !

Le cours est ouvert à tous, et il est possible de faire une séance d'essai.

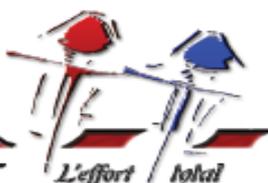


Renseignements et inscriptions au 06 88 97 82 40

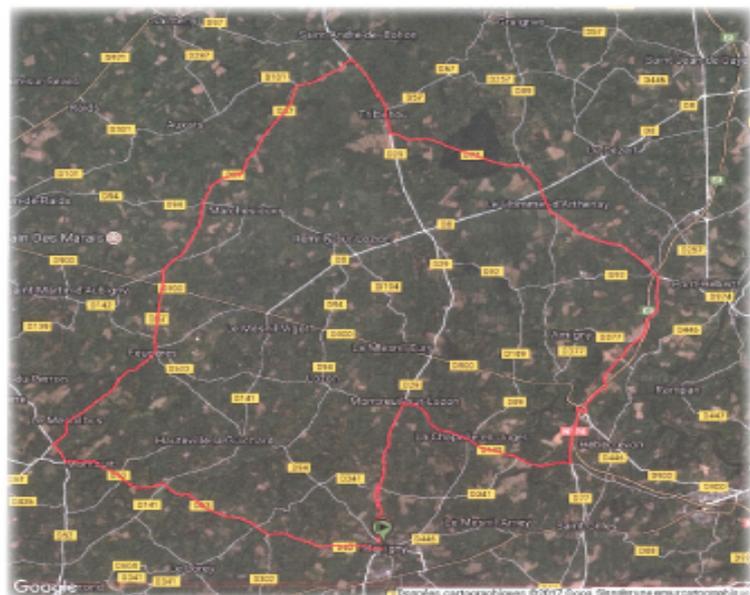
30 séances – 285€ - Salle du Jardin Pillard, 17 rue des Sports, Marigny-Le Lozon

Rentrée le 10 septembre 2018.

VIE ASSOCIATIVE



23 SEPTEMBRE 2018
NOUVEAU CIRCUIT,
NOUVEAUX DÉFIS !



Après 20 ans de bons et loyaux services, on abandonne le deuxième circuit de l'histoire du Duo Normand pour partir sur **un tout nouveau tracé**, encore plus technique et qui promet de vous faire rugir de plaisir !

Véritable **hommage à la Manche** - 50 km et 800 mètres pour les 800 coureurs - et à **la Normandie** avec sa forme de léopard, le circuit promet d'être encore plus terrible : départ de Marigny vers Saint-Sauveur-Lendelin pour s'échauffer avec la **côte de Montcuit**, la traversée du **marais** en suivant l'ancien tracé à l'envers puis après Tribehou, à gauche toute pour affronter le bois du Hommet d'Arthenay et la **côte des Hauts-Vents**. Retour vers la Chapelle-Enjuger et ses quelques côtes avant de reprendre le final de Montreuil à Marigny : pas de pause à l'horizon, pas le temps !

De belles sensations à venir !

Nouveauté 2018 : la place Westport devient... le Village du Duo !

Equipes pros à l'entraînement sous le paddock,
produits des partenaires à découvrir,
animations sportives et festives

seront désormais regroupés au cœur de la course, à côté du départ et de l'arrivée.

Comment circuler ?

Les conditions de circulation seront adaptées le temps du week-end. Au niveau du stationnement, il ne sera plus autorisé :

- sur la place du collège à partir du mercredi midi
- sur la place Westport à partir du jeudi soir
- sur la place du Dr Guillard à partir du vendredi soir

Au niveau de la circulation,

- elle sera réduite à 30 km/h dans le bourg
- elle se fera par le bas de la place Westport dès le samedi matin.

- le dimanche, les voitures suiveuses viendront de la route de Montreuil vers Marigny et seront déviées par la cité du Bocage vers les écoles et le parking du collège.

- la circulation routière ne se fera que dans le sens de la course dès 6h30 le dimanche matin, jusqu'à 17h30 environ.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Duo Normand.

Le Duo Normand, c'est quoi ?

Depuis 1982, le Duo Normand est une **course cycliste internationale contre-la-montre par équipes de deux**.

Depuis plusieurs années, elle est classée 1.1, soit le **meilleur niveau** possible, juste après le Tour de France.

En chiffres, c'est :

- près de **100 000 € de budget**
- entre 60 et 70 000 € de **retombées économiques** sur le territoire
- plus de **200 bénévoles**
- près de 1 000 repas servis au Restaurant du Duo (dans la salle des fêtes !)

Si vous souhaitez **nous aider**, en tant que **bénévole ou partenaire**, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.



Toutes les infos sur www.duonormand.com !
Téléphone : 02 33 05 11 26 - Mail : duonormand@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

APE JULIEN BODIN

Le bureau :

Président : Cédric Doloue

Trésorière : Jenny Guillon

Secrétaire : Agnès Legrand

Vice président : Baptiste Lelong

Trésorière adjointe : Sabrina Guerlin



Depuis plusieurs années, l'APE de l'école Julien Bodin œuvre pour financer chaque année plusieurs événements permettant aux élèves, y compris ceux de maternelle, de bénéficier de sorties pédagogiques ou encore de classes de découverte.

En effet, ce n'est pas moins de 8 manifestations qui se sont déroulées cette année, matinées croissant, marché de Noël, dictée, carnaval, galette des rois, run and bike, apéro concert, soirée grillade.



Cette année, nous avons fêté les 10 ans de l'apéro concert. Deux groupes sont montés sur scène, un groupe local Hot Daddy et un groupe national Le Collectif Metissé. Un feu d'artifice a clôturé la soirée.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux bénévoles afin de poursuivre la pérennité de l'association.

Retrouvez nos actualités sur internet : <http://ecole-elementaire-marigny.etab.ac-caen.fr>

Et sur notre page facebook.



VIE ASSOCIATIVE

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE FAMILLES RURALES

Cette année, l'accueil de loisirs de Marigny-le-Lozon ouvrira ses portes du 9 juillet au 31 août 2018 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les horaires seront de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Garderie possible à partir de 7h30 et de 17h30 à 18h30. La restauration du midi peut être assurée.

Les directeurs : Thomas HELIARD en juillet et Steven LECLERC en août, accompagnés d'animateurs B.A.F.A proposeront des animations par thèmes .



3 mini-camps sont proposés pour le mois de juillet

- Du 9 au 13 juillet : « fais ton cinéma » pour les 9-13 ans à Pirou
- Du 16 au 20 juillet : « milieu marin » pour les 6-8 ans à Pirou
- Du 23 au 27 juillet : « pleine nature » pour les 9-13 ans à Condé-sur-Vire

Renseignements :

Thérèse LEBOLLANGER au 02.33.55.34.33

Séverine MONROCQ au 06.30.92.13.80 (le soir)

France MARTIN au 02.33.05.25.50

L'association Familles Rurales est ouverte pour toutes demandes, renseignements, inscriptions aux différentes activités proposées le mardi de 17h à 18h au bureau de l'association familles rurales 1 rue du 8 mai 1945 MARIGNY (locaux de l'ex communauté de Communes)

Tél : 02.33.05.48.08 ou au 02.33.56.21.45

PATCHWORK

En 2018, 11 « quilteuses » sont inscrites à l'atelier. Elles se donnent rendez-vous 2 mardis par mois de 13h30 à 16h30 dans une petite salle à Marigny-Le-Lozon, pour confectionner chacun à son rythme toutes sortes d'objets à base de morceaux de tissus cousus.

Renseignements et inscriptions :

Anne-Marie DAOUT au 02.33.56.84.29



VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON DE MARIGNY MEMORIAL COBRA

Les Anciens Combattants du canton de Marigny affiliés à l'association nationale Des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Combattants Algérie Tunisie Maroc Opérations Extérieures Veuves, ont pour principaux objectifs : le devoir de Mémoire, la réconciliation entre les peuples, le Souvenir, l'entraide, la Solidarité.

Chaque 8 mai, 11 novembre et 5 décembre la cérémonie unitaire toutes associations confondues dans une commune du canton est précédée par le fleurissement de chaque monument aux Morts.

Les malades sont visités et reçoivent de leur association communale un colis de Noël et de l'association départementale une subvention.

Les 9 mai et dimanche qui suit le 11 novembre nous sommes nombreux à la stèle qui rappelle le cimetière américain de Marigny ainsi qu'au cimetière militaire allemand de La Chapelle Enjuger.

Diverses délégations de notre association participent aux cérémonies du DDay du 6 juin de Colleville, Beaucoudray, aux Fleurs de la Mémoire etc... et bien sûr au dernier « voyage » d'un camarade qui disparaît.

Le Mémorial Cobra dont les fenêtres côté restaurant ont été modifiées par la mairie (que nous remercions) et notre participation est pour nous une attention de tous les jours pour l'entretien, les permanences ainsi que les visites ponctuelles sur rendez-vous. Les permanences, un peu modifiées sont le samedi et le dimanche de juin, juillet et août de 14 h 30 à 18 h 30



Pour les rendez-vous emile.guillon@orange.fr 02 33 57 61 92
eugene.lemerre@orange.fr 02 33 56 04 47

CLUB DE L'AMITIE

Le club accueille toutes les personnes à partir de 60 ans. Les inscriptions se font en janvier. La cotisation est de 16 € pour 2018 Le local, rue des Alleux, ouvre ses portes tous les jeudis à 14 heures pour différents jeux de société. Tous les 15 jours, a lieu une randonnée au départ de la rue des Alleux.

Les autres manifestations : repas, goûters, lotos et concours de belote se déroulent à la salle des fêtes de Marigny. Le club organise aussi dans l'année deux sorties d'une journée.

Pour tout renseignement
s'adresser à :

La Présidente, Mme MAUGER :
02. 33. 55. 18. 13

Le secrétaire, M. RABASSE :
02.33.05.24.21



Anniversaires lors du repas du mois de juin. 70, 80 et 90 ans

VIE ASSOCIATIVE

LES JARDINS FAMILIAUX

Les 12 jardiniers des " jardins familiaux " sont en pleine activité à cette période..

C'est aussi le moment d'échanger des idées , des plantes, des graines.

Actuellement toutes les parcelles sont occupées mais il est toujours possible de s'inscrire pour 2019 car des parcelles seront disponibles.

Les demandes devront être faites pour le 1er Novembre, en téléphonant au 06 75 47 37 94.

Le montant de la location annuelle est de 10 € les 100 m2

Les parcelles sont bien ensoleillées et un ruisseau longe le terrain



Le Président : Michel Leboullanger 02.33.55.34.33

LA GAULE MARIGNAISE



Activités :

- * Pêche à la truite dans le Lozon et la Terrette.
- * Pêche à l'étang de Marigny de plus d'un hectare avec de nombreux lâchers de truites.
- * Cartes de pêche adaptées à tous , nationale, pour le département, à l'année, à la journée, pour les vacances...

Président Gérard LE COLLONNIER 02.33.71.55.08

Contact : lagaulemarignaise@peche-manche.com Tél : 02.33.55.10.60

www.cartedepeche.fr

LYRE MARIGNAISE

La période estivale bat son plein et vous pouvez nous retrouver lors de nos différentes prestations animant les fêtes de village. Nos 25 musiciens ont à cœur de vous faire entendre leur répertoire.

Si vous souhaitez compléter nos rangs, partager notre passion, vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Pour les personnes ou jeunes qui ont envie d'apprendre, nous vous proposons des cours en septembre.

On vous donne rendez-vous au forum des associations en septembre pour essayer des instruments : trompette, clarinette, saxophone, trombone, tambour....

Président Antoine Minguet 06.14.96.34.89.



VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE MUSIQUE INTERCANTONALE CANISY-MARIGNY



« L'école de musique intercantonale Canisy-Marigny » est une association (de type 1901) créée en 1989. L'école compte actuellement 130 élèves (hors chorale adultes) et huit professeurs qui dispensent le piano, la guitare, la batterie, le saxophone, le violon, la clarinette et la flûte traversière, l'éveil musical et la découverte instrumentale. Des formations : un orchestre adulte, une chorale forte de 85 choristes, le groupe de saxophonistes et l'orchestre des jeunes.

Les prestations organisées au cours de l'année scolaire 2017-2018

Initiation à la batterie au collège Jean Monnet de Marigny-le-Lozon

25 novembre : audition des élèves de piano et violon au château de Canisy

10 décembre : concert pour Noël de la chorale dans l'église de La Chapelle Enju-ger

18 décembre : présentation aux familles du spectacle des petits élèves de l'éveil musical avec leur enseignante Lucie Foliard

17 février 2018 : audition des élèves à Rémilly-les-Marais (salle des fêtes)

21 avril 2018 : concert annuel des élèves et de la chorale à Saint Ebremond de Bonfossé

30 mai et 6 juin : Découverte d'instruments à la médiathèque de Canisy (organisé par l'animathèque de Canisy Animations à l'EPHAD de Marigny tout au long de l'année



Les prestations programmées (sous réserve) pour la saison 2018-2019

24 novembre : audition de piano et violon au château de Canisy

9 décembre concert de la chorale « Poly Sons » dans l'église de St Martin de Bonfossé

2 mars 2019 – trio SKAALD – concert de musique classique dans la salle du Triangle à Théreval (Hébecrevon)

18 mai : concert de fin d'année

Les inscriptions ou réinscriptions aux activités de l'école de musique auront lieu : Mardi 26 juin à la médiathèque de Canisy de 17h à 19h – Mercredi 27 juin à Marigny le Lozon dans les locaux de l'école de musique rue du 8 mai de 17h à 19h, lors du forum des associations le 1er septembre à Marigny-le-Lozon et Canisy - dernières inscriptions lors de l'assemblée générale du 12 septembre à Marigny-le-Lozon

Les cours seront dispensés à Canisy et Marigny. Les lieux, jours et horaires varient selon l'activité choisie (à voir lors de l'inscription)



Les répétitions de la chorale adulte ont lieu le lundi de 20 heures à 21 heures 30. à la salle des fêtes de Marigny.

Pour plus d'informations consulter le site de l'école de musique

<https://ecolemusique-canisymarigny.jimdo.com> contact 06-63-08-44-34

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES



Le Comité des Fêtes c'est qui... c'est quoi...

C'est une équipe dynamique de femmes et d'hommes, tous bénévoles, salariés ou retraités, donnant du mieux que possible, un peu ou beaucoup de leur temps libre avec pour volonté d'animer et de divertir leur commune dans une ambiance conviviale.

Président : Ludovic MAUDUIT
Vice présidente: Eric MARIE
Secrétaire : Ludivine COLLIBEAUX
Secrétaire adjoint : Laetitia MAUDUIT
Trésorier : Georges LEPLATOIS
Trésorier adjoint : Bernadette LEPROVOST

Pour tout renseignement s'adresser à
Ludovic MAUDUIT
06.60.79.45.09 ou
président.cdf.marigny@gmail.com

Outre le bureau qui est composé de 6 personnes, l'association comporte quelques bénévoles qui assurent une présence active sur le terrain pendant les différentes manifestations tout au long de l'année :

En mars/avril : Soirée dansante

En Juin : la Saint-Pierre 3 jours

En octobre/ novembre : Loto

En Décembre : pose des illuminations de Noël en partenariat avec l'UCAM (démontage en janvier) ainsi que le repas de la Saint-Sylvestre en fin d'année

Toute l'année le comité des fêtes met en location pour les associations et particuliers :

- des tables (4€) et des bancs (1€)
- 3 barnums pour vos événements,

(deux de 5 m x 6 m et un de 4 m x 6 m, tubes de 50 mm et renforts, toile de 500 g/m²),
75 euros l'unité par tranche de 72 h, (caution 300 euros)

Si votre emploi du temps vous le permet quelques jours par an, n'hésitez pas à nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés et les idées nouvelles sont les bienvenues !!!



Illuminations de Noël



Repas de la St Sylvestre



Concert de la fête Saint Pierre 2018

MINIFLOTTE 50

L'année 2018, comme chaque année est assez chargée, nous avons débuté la saison par une très forte participation aux championnats de France, qui se sont déroulés du 28 avril au 1^{er} mai, à Saint Pée sur Nivelle au pays Basque et les résultats furent à la hauteur de nos espérances.

Pas moins de quatre titres de champion de France vinrent renforcer le palmarès du club dans les classes navigantes, sur les 6 classes du championnat, Le plein fut aussi fait en ce qui concerne les classes de maquettes statiques, puisque sur les 6 catégories présentent et concourues, le plein fut fait avec 6 premières places.

Au total sur ces championnats de 2018, sur 60 maquettes concourantes, le club obtient ;

Classes F (maquettes navigantes)

4 titres de champion de France 2018. 2 titres de vice champion de France 2018 1 troisième place

Classes C (maquettes statiques)

6 médailles d'Or (sur 9 d'attribuées) 5 médailles d'Argent (sur 8 d'attribuées) 1 médaille de Bronze (sur 8 d'attribuées)



Lucien Celle et Francis Jonet, au centre tous deux membres de l'équipe de France depuis 2006, ce sont les plus médaillés du club en maquettes statiques, et tous deux champions du monde en ; 2010, Francis et 2006 et 2012 Lucien.

Le club Miniflotte-50 reste donc à la pointe en ce qui concerne les maquettes de très haut niveau, sur le plan national et international, la majorité des membres compétiteurs assure donc sa place en équipe de France et participera aux prochains championnats du monde qui auront lieu en 2019 à Lintz en Autriche.

Nos membres ont participé également les 5 et 6 mai au Roc Saint André (Morbihan) à une exposition de maquettes d'arsenal marine, de même nous étions présents le 17 mai aux festivités Pierre en Lumière, à Cerisy la Forêt, où nous avons navigué sur le beau plan d'eau de l'Abbaye, de même malgré le mauvais temps, nous étions représentés au salon du modélisme de Fougerolles du Plessis (Mayenne) et le dimanche 17 juin à la fête du bois qui se déroula à Saint Barthélemy dans le sud Manche.

Nous serons également présents pour les fêtes de la Vire à Saint Lo les 30 juin et 1^{er} juillet, avec le club de Coutances, où nous animerons un bassin de 10 x 10 mètres. Les 28 et 29 juillet, nous serons à La Glacière pour deux journées de démonstration sur le plan d'eau communal. Les 15 et 16 septembre au château de Canisy dans le cadre des journées du patrimoine, enfin les 6 et 7 octobre, à Honfleur au grenier à sel.

Pour clore la saison, nous serons présents à Coutances lors du salon organisé par le Mini Bac de Coutances. En cette année 2018, le club est fort de 26 adhérents très motivés, l'activité a lieu le mercredi après midi au local situé route de Quibou (principalement les jeunes), mais également le samedi après midi, jeunes et adultes, sauf les jours de manifestations extérieures. Nous serons également présents lors de la journée des associations au Gymnase de Marigny le samedi 1^{er} septembre.

Rappel important ; la navigation sur l'étang de Marigny est réglementée de mars à septembre, elle reste libre du 20 septembre au 28 février, mais réservée uniquement aux membres du club, titulaires d'une licence à jour. Des entraînements ont lieu également par beau temps sur des plans d'eau annexes.

Pratique, n'hésitez pas à visiter le site du club sur ; www.miniflotte-50-monsite.com et pourquoi pas nous rendre visite à l'atelier communal, route de Quibou.

Contact, au 06 77 71 50 52

Email : miniflotte50@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

MARIGNY JE T'AIME (MJT)



L'association « Marigny Je T'aime » fêtera ses 30 ans d'existence en 2019.

Et oui déjà ! Créé en juin 1989 suite à un débat public provoqué par le conseil municipal, elle a continué son chemin avec de nombreuses activités..

6 conseillers et des membres de la population formaient le premier conseil d'administration.

L'environnement et le fleurissement de Marigny a toujours été la préoccupation de l'association. Avec les adultes ; plantations de fleurs et autres, art floral, randonnées, sorties, ouverture et entretien de chemins, bancs, allées, massifs, square J. Bainville, concours maisons fleuries, concours horticoles, expositions de pommes, bourses de greffes,... Avec les jeunes ; jardins, verger conservatoire, Vallée Verte, animations nature, parcours de découverte de la nature, balade de Nanard l'écureuil, plantations d'arbres,...

Pour fêter cet évènement et rappeler toutes les activités que MJT a fait, nous prévoyons des animations en 2019. Aussi nous faisons appel dès aujourd'hui à la population pour fleurir leur maison côté voie afin de rendre notre cadre de vie encore plus beau et très festif.

Merci

Expositions, randonnées, animations, ect.

Une année vive et chaleureuse puisque « Marigny Je T'aime ».

A bientôt. Contact : Didier OZOUF 02.33.55.10.58 <https://marignyjetaime.jimdo.com/>



Marigny Je T'Aime Section : ART FLORAL

1 cour est donné 1 fois par mois par Jacqueline MANISCALCO à 13h30 et à 20H par Sylvie de septembre à juin.
45 € l'année

Contact :
Sylvie BIDGRAIN

02.33.55.02.72
06.82.88.46.24



COMITE DES FETES DE LOZON

Créé en 1979, le comité des fêtes de LOZON compte une vingtaine de bénévoles. Depuis, sans discontinuité et avec des membres fondateurs, il anime la commune

Chaque année par plusieurs activités :

L'accueil des pêcheurs sur les bords du LOZON

Le méchoui du 14 juillet

Soirées dansantes

Illuminations du bourg et arrivée du Père Noël.

Le bureau actuel est composé ainsi :

Président : François Osmond

Vice président : Pascal Bataille

Trésorier : Thierry Cotentin

Secrétaire : Pascal Gires

Le comité possède une tente de 40m² qu'il est possible de louer.

Contact : François Osmond (06 79 77 07 68).

VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DU BOIS

L'ASSOCIATION ET LES BENEVOLES:

“La Fête du Bois”: C'est plus 3000 visiteurs par an, plus de 50 partenaires et exposants, une vingtaine de bénévoles à la manoeuvre, et un conseil d'administration de 9 personnes.

Notre association a pour but de valoriser le bois sous toutes ses formes, axé vers le développement durable, le bocage Normand, la filière bois énergie, les enjeux d'économie locale, la sensibilisation des jeunes, la protection de l'environnement et toute autre activité concernant le bois.

Prochaine grande fête le 23 juin 2019. Le thème sera le bois et la maison.

Cette année: plantations, greffes de pommiers, opération 5000 plants avec St Lô Agglo, animations scolaires,... Loto avec salle comble.

Visitez notre site: <https://festivaldubois50.jimdo.com/>

Président : Didier OZOUF : 02.33.55.10.58



MARIGNY TOURISME

Le chalet est ouvert du 2 juillet au 1er septembre de 10h à 12h30
sauf dimanche et jours fériés.

- Visites guidées les **mardis après-midis** à compter du 17 juillet jusqu'au 21 août, au départ du chalet à 14h, **sur réservation.**
- Tarif : 6€/ adultes -4€ pour les 4/12 ans et gratuit pour les moins de 4 ans

Visite du Mémorial Cobra, puis découverte du cimetière allemand de Thèreval – La Chapelle Enjuger

Tél : 0233550813 mail : contact@si-marigny.fr



Les membres de Marigny Tourisme, M. Noël Montagne, maire-adjoint délégué, Mme Catherine Barbey, directrice de la dynamisation territoriale et touristique de Saint-Lô Agglo et Claire Lecoutey, hôtesse pour les mois de juillet et août.

VIE ASSOCIATIVE

SECOURS CATHOLIQUE

Fondé en 1946, le Secours Catholique claritas France est un service de l'Eglise Catholique, association loi 1901 à but non lucratif, le Secours Catholique lutte contre toutes formes de pauvretés et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale, service d'Eglise reconnu d'actualité publique en 1962.

Nous tous, les acteurs du Secours Catholique de la Manche étions invités à venir et vivre une journée départementale pour nous former ensemble, chercher à vivre un temps fraternel. Le Secours Catholique n'est pas seulement une distribution d'aides en argent mais un accompagnement du frère en difficulté avec les C.C.A.S et les travailleurs sociaux. Cette formation s'appelait « Printemps de la formation sous les pommiers » à la magnifique Abbaye de Saint Sauveur le Vicomte, 180 personnes ont participé.

Différents ateliers étaient à notre disposition:

Accueil et écoute, communication, accès aux droits : inclusion bancaire, développer le pouvoir d'agir, accès aux droits : la santé, accès aux droits : politique familiale, connaissance des pauvretés la solitude, séparation, chômage etc... les migrants, accompagnement fraternel

Chez nous, nous avons 1 référent par commune sous la houlette de notre Référent et aumônier Patrick Le Page nouvellement envoyé en mission, autour de lui une équipe : Madeleine Gardie Marigny-le-Lozon, Françoise Lemerre du Lorey, Marie-Ange Leparquois du Mesnil-Eury, Bernadette Laffaitteur La Chapelle-Théval, Solange Lemeray de Hebecrevon-Théval, Liliane Tostain du Mesnil-Amey, Michel Biré Saint-Gilles, Thérèse Herveu Saint-Gilles.

SOLIDARITE TRANSPORT

C'est un service de transport assuré par des bénévoles pour accompagner toute personne sans moyen de locomotion (non imposable sur le revenu et adhérente à Familles Rurales) dans les déplacements occasionnels : achat de médicaments, démarches administratives, visites aux malades...)

Les chauffeurs bénévoles sur la commune de Marigny-Lozon sont :

Gilbert JAMARD : 02.33.05.38.59

Colette TOSTAIN : 02.33.57.54.31

PANIER SOLIDAIRE

L'Assemblée générale a eu lieu le 22 Mars 2018, voici quelques extraits du rapport moral.

Des remerciements sont adressés aux Maires et Adjointes des communes pour leur présence, ainsi qu'aux membres des C.C.A.S présents.

Le nombre des bénéficiaires est plutôt en hausse malgré le départ des gens du voyage, certaines familles ont déménagé d'autres ont remonté la pente, ce dont nous nous réjouissons c'est notre meilleure récompense.

Depuis 1 an toutes les communes travaillent avec notre ordinateur dont Sophie et Caroline assurent le fonctionnement, merci à toutes les deux. C'est un outil de travail mais notre humanisme reste de mise, ce n'est pas l'ordinateur qui prépare les colis, qui accueille, qui parle de leurs difficultés avec les bénéficiaires, il nous faut une grande compréhension, beaucoup d'écoute, de simplicité pour les mettre en confiance, les aiguiller vers d'autres organismes c'est ça l'accompagnement, fraternité n'est ce pas une devise française inscrite au fronton de nos mairies.

Une bénéficiaire disait, je reculai à venir je ne pensais pas qu'on était accueilli de cette façon merci à vous Madame. Le 11 juillet le local a été visité par le Vice-président départemental au cours d'une distribution voilà la conclusion. Très bonne équipe de bénévoles, accueil et disponibilité. Nous avons accueilli 3 familles de Remilly-les-Marais (les Champs de Losques).

Pour notre relai la même équipe fidèle, Thérèse, Cécile, Gérard, Christiane, Frédéric de Montreuil très présent depuis plusieurs mois, Gilbert occasionnellement qui porte les colis aux familles n'ayant pas de voiture, auquel est venu s'ajouter Manuel bénéficiaire de Marigny nous apportant son entrain et un bon service merci à toute l'équipe. Très souvent Maires et élus municipaux vont chercher les denrées à Saint-Lô, Michel de Carantilly notre chauffeur pour Marigny merci à tous.

Dans l'année nous avons distribué 2320 colis, ce qui représente 100 foyers, 300 personnes pour notre relai.

Madeleine Gardie



VIE ASSOCIATIVE

UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MARIGNY (UCAM)

Un peu d'histoire :

L'U.C.A.M est créée en 1985 par M. LESOUQUET Raymond qui fut président pendant 5 ans.

Mme DUFAYEL Annick, Mme LEFEVRE et 17 commerçants et artisans adhérents.

L'objectif était de créer une quinzaine commerciale de fin d'année et une animation telle que la brocante du 1er mai.

Ont suivi comme présidents : Mme DUFAYEL Annick (3 ans), Mme LEFEVRE Jacqueline (3 ans) Mme HURTEL Marylène (4 ans), M. LETELLIER Laurent (2 ans), M. CULERON Jean (7 ans), M. FAUVEL Vincent (2 ans).

Aujourd'hui l'U.C.A.M : Président : M DUBOSQ Sammy

Vice-président : M. Jean CULERON

Trésorière : Mme FOLLIOU Béryl

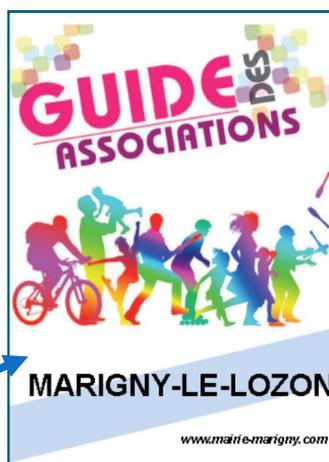
Secrétaire : Mme HOMMET-LELIEVRE Adèle

A ce jour l'U.C.A.M. réalise la brocante du 1er mai et la vingtaine commerciale de fin d'année.

Contacts : 02.33.55.00.00

07.87.22.99.02

Le guide des associations est téléchargeable sur le site internet et disponible à l'accueil de la mairie.



Mme Folliot, trésorière et M. Duboscq, président

LE TELETHON

A Carantilly, le Téléthon 2017, sous la bannière de Familles Rurales a connu son succès habituel.



Crêpes, saucisses et grillades ont satisfait de nombreux convives. Ce sont 830€ qui ont été versés au collecteur de fonds de l'ex-canton de Marigny. Rendez-vous est pris pour décembre 2018. Merci à tous.

FETE DES ASSOCIATIONS

Pour plus de renseignements sur les associations, rendez-vous à la fête des associations
LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2018
De 10h à 14h au Gymnase

Zoom sur un de nos commerçants

Etablissement Jérôme GADBLED

Jérôme Gadbled a débuté son activité à Périers en 2007. En 2011, il s'installe dans les locaux de M. et Mme Hurtel avant d'entreprendre zone de la Chénée, la construction d'un local spacieux et fonctionnel offrant une grande surface d'exposition. Il y entre en février 2013.

C'est alors qu'il développe les activités : vente et réparation de matériel de motocultures de plaisance pour les particuliers et les professionnels, vente et réparation de scooters et de vélos électriques.

Avec l'arrivée des robots de tonte et des produits batterie, l'activité se renouvelle et progresse constamment.

Les journées "portes ouvertes" de l'ensemble de la zone de la Chénée du printemps sont très bien suivies et attirent beaucoup de monde.

Un ouvrier le seconde pour les réparations et l'entretien.

Nous souhaitons bonne continuation à cette entreprise marignaise .



3 zone de La Chénée 02.33.55.12.92

mail : gadbled.jerome@orange.fr

Site : www.gadbled.fr

LES SERVICES DANS LA COMMUNE

Permanence de Mme Adèle HOMMET-LELIEVRE

Conseillère Départementale : le mercredi de 9h15 à 10h15 SUR RDV
adele.hommet-lievre@manche.fr **06.31.40.21.29**

GENDARMERIE St Jean De Daye **02.33.72.50.20**

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h
Et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

TRESORERIE **02.33.55.15.10**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30.

LA POSTE **02.33.77.55.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h30.

CRECHE **02.33.06.12.37**

ACCUEIL DE LOISIRS **02.33.72.23.98**

Pôle enfance

R.E.P.A.M (relais Enfants **02.33.05.23.84**

Parents assistants maternelles)

Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

MAISON DES JEUNES **06.37.03.18.98**

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites vacances scolaires.

ECOLE JULIEN BODIN **02.33.55.15.93**

ECOLE NOTRE DAME **02.33.55.49.94**

COLLEGE JEAN MONNET **02.33.55.19.86**

MARIGNY TOURISME

02.33.55.08.13

Chalet place Westport

BIBLIOTHEQUE

02.33.56.81.29

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

ASSISTANTE SOCIALE

02.33.77.28.93

Tous les jeudis de 14h à 17h à la mairie
Sur rendez-vous

C.L.I.C

02.33.06.04.71

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

A.D.M.R

06.65.11.04.10

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45
à l'ancienne Communauté de Communes.

MAISON DE RETRAITE

02.33.77.14.77

SAUR

02.50.72.40.00

C.D.H.A.T

02.33.75.64.24

Mardi 15 mai de 9h30 à 12h30

MISSION LOCALE

02.33.57.17.17

Sur rendez-vous à la mairie le lundi après-midi

C.D.R.P

02.33.55.34.30

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h
samedi 9h-12h 14h-18h.